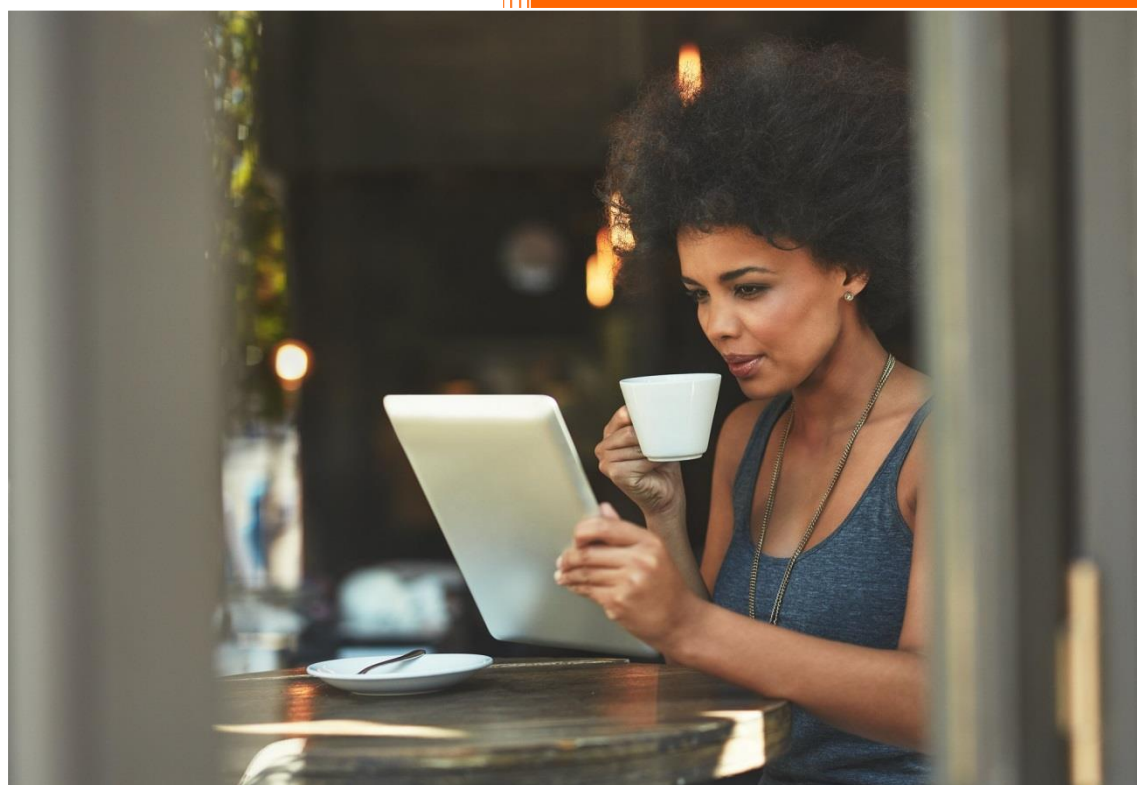


Septembre
2021

Un autre regard sur l'actualité



Rédigé par la commission Veille,
Stratégie & Développement

<p>1) Réseaux, sécurité des données Très hauts débits (THD) 4G, 5G, 6G</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi Free fulmine contre l'interdiction Huawei - La 5G fixe, l'alternative à la fibre qui peut rapporter gros aux opérateurs tant en France que dans les pays en voie de développement. - Orange active la 4G dans des régions de Guyane - Orange déploie la 5G à Lorient
<p>2) High-tech : Innovations, Nouveaux usages, Cyberdéfense, Cloud, IA</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'IA s'immisce à l'école - Après Wavestone, Orange cyberdéfense obtient la qualification PRIS de l'ANSI - L'Europe doit accélérer face au risque cyber - Un rapport appelle à encadrer les technologies de sécurité
<p>3) nouveaux territoires (maison connectée, E-santé...), Start-up</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La santé au bord de sa révolution 5G
<p>4) Orange Bank, Orange Money Solutions de paiements, levée de fonds</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les banques face au défi de « l'illectronisme » - Ericsson partenaire des services Orange Money en Afrique ; Orange pourra utiliser la plateforme des services financiers d'Ericsson.
<p>5) Concurrence, Régulation, Fiscalité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les contours du futur service universel des communications électroniques - Arcep : fréquences outre-mer - Le déploiement de la fibre épinglée par la Cour des comptes - Espionnage et censure : la Lituanie exhorte à se débarrasser des smartphones chinois - Rachat de PT Portugal : la justice de l'UE confirme l'amende infligée à Altice
<p>6) Consolidation des télécoms, Convergence télécoms/médias Audiovisuel, Contenus, Coronavirus</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le groupe allemand vend son opérateur au Pays-Bas pour plus de 5 milliards € ; en pleine offensive dans l'internet fixe, T Mobile Netherlands change de main - TF1-M6 les feux passent au vert - SFR et Bouygues relancent la consolidation en rachetant plusieurs MVNO ce qui permet d'accroître la base de clientèle et faire baisser le CA wholesale d'opérateurs tel qu'Orange qui portait le trafic. - Altice rachète l'opérateur Coriolis Télécom pour 415 millions € et marquent un point face à Bouygues Telecom en ajoutant 500000 clients et 30000 professionnels. - Iliad poursuit sa conquête de l'Europe en rachetant UPC Poland
<p>7) Les géants du Net, Neutralité du Net</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La Chine resserre son étau sur les géants du numérique - Apple présente ses nouveaux iPhone 13, un modèle au succès assuré par la 5G
<p>8) Business : données économiques, chiffres clefs, perspectives & stratégie Secteur</p>	<ul style="list-style-type: none"> - High-Tech Media Télécoms : les 5 défis de la rentrée - Le private equity fait main basse sur les télécoms



9) Tendances des marchés financiers, Gouvernance, Actionnariat, Orange	<ul style="list-style-type: none">- Orange lance sa nouvelle marque « Hey ! » pour bousculer le low-cost- Pourquoi certains opérateurs télécoms choisissent de se retirer de la bourse
10) RSE, Communication RH/Nominations Innovations managériales Environnement	<ul style="list-style-type: none">- Stéphane Richard « je souhaite rester président d'Orange »- M Philippe Mansour, ingénieur en chef des mines, directeur auprès du PDG S Richard, est nommé parallèlement directeur de la stratégie- Le groupe allemand vend son opérateur au Pays-Bas pour plus de 5 milliards€ ; en pleine offensive dans l'internet fixe, T Mobile Netherlands change de position.- Fusion TF1-M6 les feux passent au vert



1) Réseaux, Sécurité des données – Très hauts débits (THD), 4G, 5G



- La5G fixe, l'alternative à la fibre qui peut rapporter gros aux opérateurs

La Tribune - 21/09/2021

Selon le cabinet BearingPoint dans son étude « Accès sans fil : la 5G va bouleverser le paradigme internet fixe/mobile ».

La 5G fixe, permettant un accès internet à très haut débit grâce à une box connectée au réseau mobile sera le 1^{er} cas d'usage de la nouvelle génération de communication.

Intérêts :

1/être une solution de qualité dans les territoires où la fibre ne sera pas déployée de suite voire être une alternative pérenne

2/permètre le marché du haut débit fixe au niveau mondial

3/réduire la facture numérique.

Selon BearingPoint cette solution=palliatif à des réseaux de types ADSL. La 5G avec ses gros débits et une très faible latence offrent un niveau de performance supérieur à celui de la 4G fixe. A noter aux USA et au Moyen Orient, c'est déjà une solution quand les infrastructures en matière internet sont peu développées.

Ce serait aussi un moyen de relancer la concurrence vis-à-vis de l'opérateur historique dans les pays en voie de développement.

Selon BearingPoint :

-Sylvain Chevallier (associé) : « certains opérateurs pourraient recourir à cette technologie (la 5Gfixe) avec l'objectif de ferrer des clients avant de les migrer sur la fibre, ou pour concurrencer frontalement et durablement les réseaux Internet fixe filaires traditionnels ».

-Tariq Ashraf « les opérateurs spécialisés dans le mobile et qui ont un déficit d'infrastructures Internet fixe, ont, ici une carte à jouer ». Cas de Bouygues Telecom qui a un réseau internet fixe moins développé qu'Orange ou SFR.

-5Gfixe permettrait de :

- * mieux monétiser la nouvelle génération de réseau mobile en concernant 107 millions de clients dans le monde d'ici 2023 pour :
- * générer 58 milliards de dollars de revenus supplémentaires pour les opérateurs de télécoms.
- * représenter 8% des connexions Internet fixe à haut débit.
- * 44% des connexions 5Gfixe seront situées dans les pays développés, contre 52% dans les pays émergents.

Orange active la 4G dans des régions de Guyane

L'activation porte sur Kaw, Cmopi, Grand Santi et Maripasoula. La commune de Papaichton complètera cette liste dans quelques semaines. Pour couvrir ces zones, Orange a conclu un partenariat avec Intelsat pour déployer un service data mobile sur support satellite fiable (1^{ère} mondiale). 20000 personnes en plus sont bénéficiaires des services internet Mobile Orange.

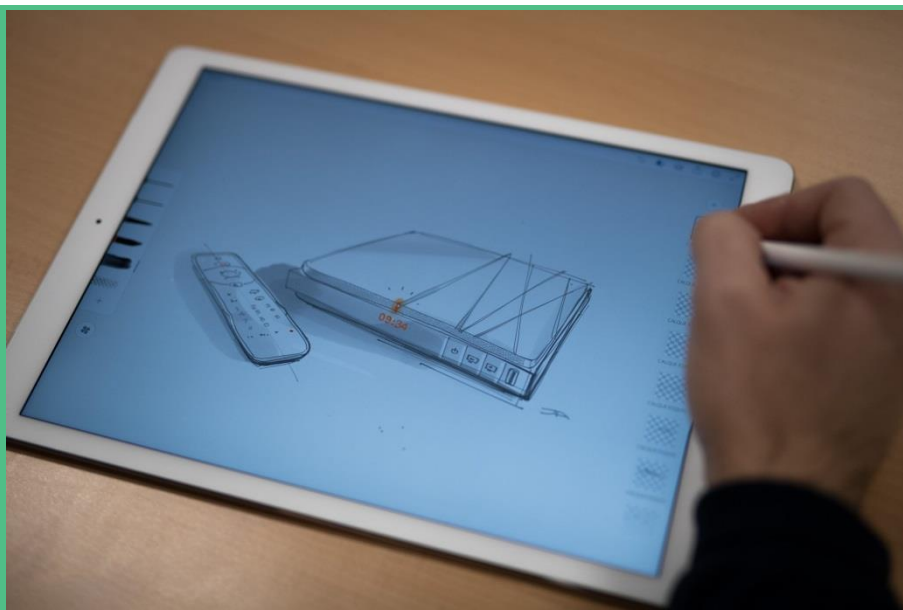
Orange déploie la 5G à Lorient

Ouest France – 23/9/2021

Orange ouvre son réseau 5G à Lorient ainsi qu'à Lanester, Locmiquélic, Larmor-Plage et Queven après Brest en janvier 2021 et Rennes en mars dernier.



2- High-tech : Innovations, Nouveaux usages, Cyberdéfense, Cloud- IA



L'IA s'immisce à l'école

Les Echos – 8/9/2021

L'IA fait ses premiers pas dans l'Education nationale avec une expérimentation généralisée dans les lycées franciliens. Celle-ci fait suite à une première expérimentation conduite au lycée Paul-Valéry dans le 12^e arrondissement Paris avec des subventions de la région Ile de France.

Quoi ?

Accès dès cette rentrée à une solution technologique à base d'IA pour améliorer leur maîtrise du français baptisée « Adaptiv'Langue » et conçue par la start-up EvidenceB (co-fondateur Thierry de Vulpillières) qui propose 6000 exercices pour travailler la syntaxe, la logique et l'orthographe.

Bilan sur Paul Valéry :

- pas assez de recul mais les élèves accrochent pour cet apprentissage comme une langue étrangère.
- aide complémentaire
- graduation : l'élève faible aura des phrases très simples le plus fort des phrases de Proust.

Position Ile de France :

- des start-ups pas des gaffa

Position de la Provisoire :

- espaces coworking
- rêve d'une sorte de station F avec un réseau entreprises, étudiants, jeunes et laboratoires de recherche universitaire ». Cela permettrait de donner envie aux jeunes d'aller vers des métiers numériques ou tout simplement tirer le lycée vers le haut.

Position des enseignants : mitigée car les élèves reçus par le lycée sont fragiles néanmoins accueil positif des chercheurs. Volonté de travailler avec l'IA en montrant ses limites et ses dangers.

Elèves :

ACSSED : Association des Cadres Supérieurs et Dirigeants

13, rue de Javel
75015 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99
Twitter : Acsed_Orange

email : acsed-orange@orange.fr
web : <http://www.acsed-orange.com>
Linkedin : <https://bit.ly/3rMwMpM>



En attendant le futur campus, les élèves de classe prépa continuent d'affluer au FabLab que Stéphane Pamphile enseignant de physique chimie et d'informatique a co-fondé avec son collègue Thibaut Plisson.

Après Wavestone, Orange cyberdéfense obtient la qualification PRIS de l'ANSI

L'USIGNEDIGITALE - 8/9/2021

Lors du Forum international de la cybersécurité (FIC), Orange Cyberdéfense a obtenu la qualification de « prestataire de réponse aux incidents de sécurité » (PRIS).

Ce label délivré par l'ANSI atteste que l'entreprise est un partenaire de confiance qui propose des solutions robustes. Le référentiel PRIS a été créé en 2014 et mis à jour en 2017. Il permet d'identifier les acteurs de la cybersécurité capables d'assurer le niveau de sécurité exigé par la Loi de Programmation Militaire (LPM) de 2019-2025.

« Orange cyberdéfense » a aussi d'autres labels : « prestataire d'audit de la sécurité des systèmes d'information » (PASSI) et « prestataires de détection d'incidents de sécurité » (PDIS).

L'Europe doit accélérer face au risque cyber

Le Figaro – 9/9/2021

La lutte s'organise contre le piratage au niveau européen. Tout le monde est conscient au niveau de l'Europe que la prochaine crise sera cyber. La France qui prendra au 1^{er} janvier la présidence du Conseil de l'Union européenne va avoir l'occasion de donner une impulsion cyber à la stratégie de l'Union souligne Guillaume Poupart directeur général de l'ANSI. Ce sera aussi un atout pour relever le niveau général de sécurité là où les besoins sont les plus critiques.

Plusieurs axes prévus :

- La révision de la directive NIS2 en cours de négociation au parlement et au Conseil européens. Le texte élargira le nombre de secteurs, sociétés et acteurs publics soumis à des obligations de sécurité renforcées, les obliger à reporter au niveau européen le plus rapidement possible tout incident de sécurité. Il y aura un renforcement du partage d'informations à l'intérieur des Etats membres et entre eux.
- Discussion sur des certifications européennes harmonisées et de haut niveau pour les différents logiciels de sécurités proposés par les éditeurs.
- Renforcement de la coopération avec le secteur privé : avec l'agence européenne pour la cybersécurité (ENISA) ; mise en commun d'expertise.
- Proposition de création d'une unité conjointe de cybersécurité pour augmenter la capacité des réactions en cas d'incident de sécurité majeur.

Un rapport appelle à encadrer les technologies de sécurité

Le Figaro – 10/09/2021

Le député LREM Jean-Michel Mis préconise des expérimentations en amont des Jeux olympiques. Les technologies de sécurité ne manquent pas : drones équipés de caméras, détection automatisée des situations de danger, identification de suspects dans une foule grâce à la reconnaissance faciale,...

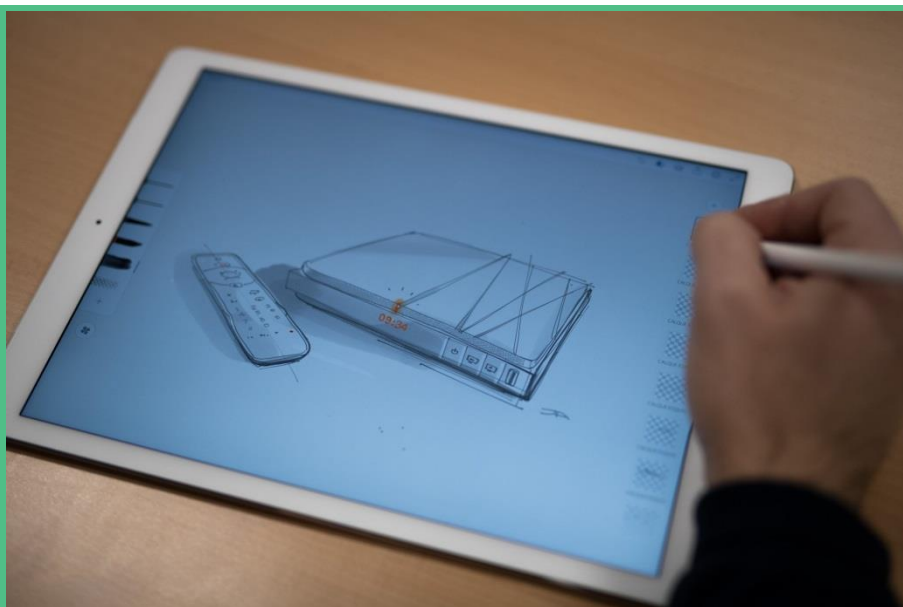
Le danger d'un glissement vers une société de surveillance généralisée est réel alors que la menace terroriste reste élevée à la veille de l'organisation de la coupe du monde de rugby (2023) et des Jeux en 2024.

Selon le député, les risques ne doivent pas servir de cadre à une utilisation débridée de toutes formes de nouvelles technologies de sécurité ». « Il s'agit de se donner ...des outils de soutien opérationnel pour les forces de sécurité internationale...qui soient conformes à nos standards éthiques ».

Le député préconise d'utiliser des solutions françaises pour les enjeux de souveraineté et de sécurité nationale.



3- nouveaux territoires (maison connectée, E-santé...)



Plusieurs textes (Impact significatif :

--[Décret n° 2021-1048 du 4 août 2021 relatif à la mise en œuvre de l'espace numérique de santé - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decree/2021/8/4/2021-1048)

-Décret paru le 7 août : Lancement de l'espace numérique de santé le 1^{er} janvier 2022 (appelé « Mon espace santé ») avec création automatique pour chaque assuré français à compter du 1^{er} janvier 2022.

-Décret faisant du Dossier médical partagé (DMP) l'une de ses composantes.

-Délibération de la CNIL sur ce projet rendue en avril a également été publié au Journal officiel le 7 août.

La santé au bord de sa révolution 5G

Egora – 20/9/2021

La 5G offre de nombreuses perspectives dans le domaine de la santé notamment un désenclavement de l'hôpital ce qui devrait faciliter le suivi des patients et favoriser les relations avec la médecine de ville.

Stéphanie Cavailles : directrice « Insights et promotion de l'innovation d'Orange déclare : »

« Ça fait des années qu'on échange avec des professionnels de santé sur ce sujet : cette technologie est clé pour améliorer les diagnostics, gagner du temps et in fine sauver des vies » La technologie 5G va permettre de créer un lien entre les professionnels de santé et les patients à distance, entre les machines d'un hôpital et le personnel sur le terrain, le Samu, les pompiers et accompagner les patients dans leur parcours de soins ».

Pour aider les industriels dans la mise en place de solutions 5G, Orange a annoncé dès février la création de 7 « Orange 5G Labs » en France. Ouvert fin mai celui de Rennes doit être très actif dans l'e-santé.

Le CHU de Rennes participe à un projet européen « 5G Tours » qui comporte un volet santé avec entre autres une ambulance connectée : la 5G permettra d'utiliser un échographe connecté en vue d'un diagnostic très précoce en situation d'urgence cardiologique voire de réaliser les premiers gestes guidés par un expert à distance.

Autre enjeu : la 5G permettra de faire du slicing à savoir la priorisation de certaines voies de communication. Sur un site d'intervention en urgence, le réseau sera orienté en priorité vers l'urgence médicale.

Intérêt de la 5G au bloc opératoire :

- les divers équipements communiqueront sans fil,
- son débit très élevé rend possible la fusion d'images vidéo en temps réel : lors d'une opération le chirurgien pourra se contenter d'un seul écran où seront fusionnées les images de la radiographie et de l'échographie en 3D ;

Un diagnostic facilité :

La 5G permettra la décentralisation des actes médicaux et éviter de déplacer le patient qu'il soit en réanimation, maternité ou en Ephad.

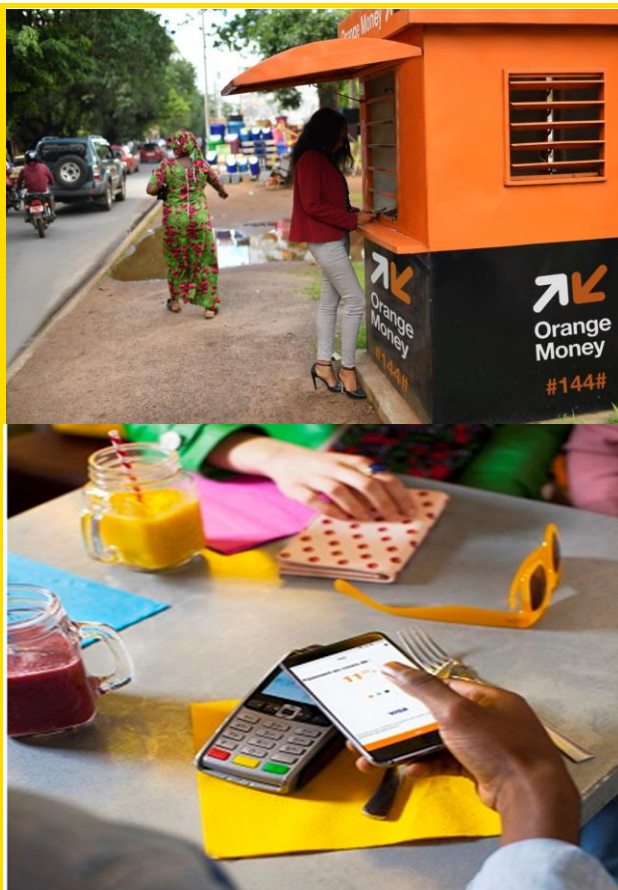
Selon Laurent Frigara, PDG adjoint d'Enovacom, filiale d'OBS : « avant tout tournait autour de l'hôpital, désormais tout tourne autour du patient. Par ailleurs, la 5G permettra de faciliter des examens à domicile ou en Ephad. De plus, la téléconsultation va progresser avec la 5G et celle-ci facilitera la communication entre médecins hospitaliers et médecins des villes au profit d'un meilleur maillage territorial.

A noter : organisation d'un webinaire le 29/6/2021 par Orange : « E-santé : ce qui va changer avec la 5G »



4-

Orange Bank Orange Money Solutions de paiements



Les banques face au défi de « l'illectronisme »

Les Echos – 10/9/2021

Selon Michel Gullaude, président de l'association de consommateurs France Conso Banque déclare « La digitalisation à 100% des procédures bancaires c'est impossible pour des raisons techniques. On a encore des millions de Français qui en sont exclus ».

La dématérialisation met à jour les difficultés d'accès au numérique rencontrées par une partie des Français. L'illectronisme, i.e. l'exclusion des usages numériques ou la difficulté éprouvée face à ces derniers, touchait 17% de la population française en 2019 selon l'Insee.

Ce phénomène s'observe surtout auprès des populations précaires tous âges confondus et chez les plus de 75 ans. 53% d'entre eux n'ont même pas accès à internet à leur domicile. L'équipement n'est pas toujours synonyme de maîtrise des outils.

Les laissés de côtés ont des niveaux très différents selon M Victor Estienney responsable national des opérations chez Emmaüs Connect qui accompagnent les personnes en situation précaire pour leurs démarches bancaires.



Selon Claude Pfister, fondateur de la société Séniors Numériques : « Si on force ces personnes à se mettre au vélo mais qu'on ne leur dit pas comment faire, elles ne vont pas gagner le Tour de France ».

Selon Jean Deydier, directeur de WeTechCare, plateforme à destination des acteurs de l'inclusion numérique : « il y a besoin d'accompagnement humain, sinon la cible ne basculera pas ».

Vanessa Ly, directrice des clientèles vulnérables à la Banque Postale : « nous on veut faire basculer la cible qui le peut ». La banque Postale a mis au point avec WeTechCare un plan d'inclusion bancaire : des acteurs associatifs forment les clients dans 134 bureaux de poste.

A noter :

-Existence de difficultés liées au système de paiement par authentification forte entré en vigueur le 15/05/2021 selon Claude Pfister car faire un virement de son compte suppose de confirmer son identification via un autre appareil. Beaucoup n'ont pas de smartphone.

-53% des Français de plus de 75 ans n'ont pas accès à internet depuis leur domicile

-les banques maintiennent des solutions alternatives commue l'utilisation d'un SMS à usage unique couplé à un mot de passe connu par le client ou dans certains cas l'utilisation d'un dispositif physique ne nécessitant pas l'usage internet souligne la Fédération bancaire française. Mais cette dernière alternative est payante, ainsi par es les clients CIC et Crédit mutuel doivent payer 29€ pour acquérir un boîtier « Digipass ». Les clients âgés ont parfois le sentiment de supporter le coût faute d'avoir appris.

Ericsson partenaire des services Orange Money en Afrique

La tribune – 20/09/2021

Choix par Orange Moyen Orient et Afrique d'Ericsson pour devenir son partenaire stratégique dans le cadre du service panafricain Orange Money.

Orange pourra bénéficier d'Ericsson Wallet Platform, la solution de services financiers mobiles d'Ericsson basées sur les dernières technologies de sécurité.

Orange Money est disponible dans 17 pays en Afrique et Moyen Orient avec 60 millions d'utilisateurs et 62 milliards de transactions en 2020.

<http://www.developingtelecoms.com/>

20 septembre 2021



Point de vente Orange Money

ACSSED : Association des Cadres Supérieurs et Dirigeants

13, rue de Javel
75015 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45

Télécopie : 01 45 86 85 99

Twitter : Acsed_Orange

email : acsed-orange@orange.fr

web : <http://www.acsed-orange.com>

Linkedin : <https://bit.ly/3rMwMpM>



5- Concurrence, Régulation, Fiscalité



Textes (à impact significatif)

-Décret n° 2021-1136 du 31 août 2021 portant diverses mesures de transposition de la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen - Légifrance (legifrance.gouv.fr)

[Légifrance - Publications officielles - Journal officiel - JORF n° 0204 du 02/09/2021 \(legifrance.gouv.fr\)](#)

-62 premiers conseillers numériques France Service sont opérationnels

[Les 62 premiers conseillers numériques France services sont opérationnels | Gouvernement.fr](#)

- Décision no 2021-0375 du 16 mars 2021 relative à la mise en place d'enquêtes dans le secteur des communications électroniques [Légifrance - Publications officielles - Journal officiel - JORF n° 0171 du 25/07/2021 \(legifrance.gouv.fr\)](#)



Vocabulaire des télécommunications (liste de termes, expressions et définitions adoptés) - Légifrance (legifrance.gouv.fr) : Artificial intelligence of things, contact tracing Cyber-physical system...

TERME ÉTRANGER (1)	DOMAINE/SOUS-DOMAINE	ÉQUIVALENT FRANÇAIS (2)
artificial intelligence of things (AIoT), edge AI, edge artificial intelligence.	Informatique-Télécommunications.	intelligence artificielle embarquée, IA embarquée.
contact tracing.	Télécommunications-Santé et médecine.	identification des contacts.
cyber-physical system (CPS).	Industrie-Télécommunications.	système cyberphysique (SCP).
edge AI, artificial intelligence of things (AIoT), edge artificial intelligence.	Informatique-Télécommunications.	intelligence artificielle embarquée, IA embarquée.
edge computing, edge processing.	Informatique-Télécommunications/Internet.	informatique en périphérie, informatique en périphérie de réseau.
intelligent maintenance, intelligent maintenance system (IMS), smart maintenance.	Industrie-Télécommunications.	télémaintenance d'objet connecté, maintenance connectée (langage professionnel).
memristor.	Électronique/Composants électroniques.	résistance-mémoire, n.f.
memtransistor, neurotransistor.	Électronique/Composants électroniques.	neurotransistor, n.m.
micro-LED, microLED, mLED, μ LED.	Électronique/Composants électroniques.	microdiode électroluminescente, microdel, n.f.
neurotransistor, memtransistor.	Électronique/Composants électroniques.	neurotransistor, n.m.
smart maintenance, intelligent maintenance, intelligent maintenance system (IMS).	Industrie-Télécommunications.	télémaintenance d'objet connecté, maintenance connectée (langage professionnel).
tracking.	Télécommunications.	traçage, n.m.
<p>(1) Il s'agit de termes anglais, sauf mention contraire. (2) Les termes en caractères gras sont définis dans la partie I (Termes et définitions).</p>		



Les contours du futur service universel (SU) des communications électroniques

ActeursPublics.fr

Un décret paru au JO précise les contours du SU des communications électroniques qui devra garantir l'accès à différents services essentiels sur Internet, comme les démarches en ligne. Plusieurs questions notamment celles du débit et de la qualité de service restent encore en suspens.

Cette garantie à chacun d'un accès effectif à internet est issue du code des télécommunications européens « qui permet à tout utilisateur final d'avoir accès, en position déterminée à un tarif abordable : à un service d'accès adéquat à l'internet haut débit et à un service de communications vocales »

A noter :

-intégration des mesures spécifiques d'accessibilité aux personnes handicapées comme pour le service universel téléphonique.

-objectifs : lutter contre l'exclusion numérique qui touche 13 millions de français.

-Depuis 2017 et pour une durée de 3 ans, ce service universel téléphonique est confié à Orange.

-L'ARCEP doit veiller à ce que la qualité de service ne se dégrade ni dans la durée ni par endroits ; cela a valu à Orange une mise en demeure pour cause de non-entretien de ses réseaux.

-Extension de la notion de SU : à l'accès à internet et surtout au haut débit (au moins 8 Mbits).

-Le futur service devra permettre 11 services essentiels :

*messagerie électronique,

*Moteurs de recherche permettant de chercher et de trouver les informations,

*outils en ligne de base destinés à la formation

*journaux ou sites d'information en ligne,

*Achat et commande de biens ou de services en ligne,

*Outils de recherche d'emploi,

*Réseautage professionnel

*Services bancaires par Internet,

*Services d'administration en ligne,

*Médias sociaux et messagerie instantanée,

*Appels et appels vidéo en qualité standard.

L'opérateur doit s'assurer que son service offre un accès fluide à tous ces services à des tarifs abordables et notamment des tarifs « sociaux » spécifiques pour les publics précaires (bénéficiaires du RSA, invalide de guerre, personnes handicapées, demandeurs d'asile, certains demandeurs d'emplois...).

Mode de désignation du ou des opérateurs français du service universel en France :

Un cahier des charges précis sur la disponibilité et la qualité de service sera publié.

A noter :

-dans son avis de décembre 2020 mais publié en mars 2021, l'ARCEP estime que le futur service universel peut contribuer aux politiques nationales en faveur de l'inclusion numérique de 2 façons :

*en garantissant la disponibilité du service ce qui contribue à la réduction de la fracture numérique

*en faisant en sorte que ce service soit abordable ce qui participe à la réduction de la fracture sociale

-le gouvernement doit arrêter les tarifs sociaux du SU ainsi que le débit retenu sachant que l'Arcep plaide pour une montée progressive de 8 Mbits à 30 puis à 100 lorsque le territoire sera couvert en fibre optique ou 5G,

Fréquences outre-mer

Média -21 septembre 2021 – N°3087

Décisions ARCEP : SRR et Orange restituent une partie de leurs fréquences dans la bande 900 MHz à La Réunion. Désormais la quantité que ces 2 opérateurs sont autorisés à utiliser en bande 900 MHz est de 10MHz duplex.



Bretagne : le déploiement de la fibre épinglée par la Cour des comptes

La Tribune – 23/9/2021

La chambre régionale des comptes analyse et chiffre le retard de 3 ans du plan fibre en Bretagne.

Ce programme voté en 2013 visait à raccorder 90% du territoire breton (hors grandes villes gérées par les opérateurs télécoms) à la fibre optique via la construction d'un réseau public piloté par Mégalis Bretagne (syndicat mixte réunissant les collectivités dont la région Bretagne).

Mais les travaux prévus en première phase pour 2014 ont démarré en 2016.

La phase 2 a démarré entre 2020 et 2023 et que la phase 3 est désormais avancée alors qu'elle devait s'étendre jusqu'à 2030 ;

En pratique, il confirme une situation reconnue et assumée par la région en raison d'une erreur logistique de départ. Fin 2019, 71000 lignes étaient installées au lieu de 200000. Il reste encore 1,3 million de prises à installer.

Dans son rapport la CRC Bretagne souligne que « *la région Bretagne est non seulement moins couverte mais qu'elle déploie plus lentement son réseau* ».

Les magistrats pointent aussi une renégociation de contrat irrégulière, très favorable à THD Bretagne, filiale d'Orange, et une curieuse stratégie d'aménagement du territoire.

Le rapport souligne une rémunération moyenne excessive de 44% pour Orange et considère que (le contrat de délégation de service public est très favorable aux intérêts du délégataire ».

A noter : dans le contrat signé en 2015 : Orange apportait 19,7M€ de capital social et percevait une rémunération de 15% (55,3 millions d'euros de dividendes). Mégalis percevait 132,4 millions € de redevances pour financer son réseau inférieur aux prévisions de 360 millions de la feuille de route. »

Compte tenu des retards et de la proportion d'abonnés non desservis Mégalis a renégocié le contrat. « Les redevances versées à Mégalis sont désormais de 486,7 millions € sur 20 ans mais Orange a diminué son apport au capital social à 5,8 millions € ce qui leur apporterait 238,5 millions € de dividendes sur 20 ans, soit une rémunération moyenne de 44% jugée excessive.

Selon le rapport de la CDC, les raisons du retard sont multiples : manque de ressources humaines et matérielles des entreprises retenues, complexité du déploiement dans les zones rurales, problèmes de compatibilité des fichiers informatiques utilisés entre les entreprises prestataires et Mégalis...

Un paradoxe est constaté : les zones les moins denses sont déployées alors que les zones d'emploi (Loudéac, Pontivy, Ploermel) n'étaient pas couvertes.

A noter : Loig Chesnais-Girard président de la région Bretagne a déclaré avoir changé les règles en faveur d'un grand marché unique. D'ici à 2026, Bouygues Energies et services et la société Axione nouveaux partenaires industriels de Mégalis se sont engagés à déployer plus de 400000 prises entre 2020 et 2023 et plus de 600000 entre 2023 et 2026. La myriade de pme prestataires est remplacée.

Le montant de l'opération s'élève à 945 millions €. En oct. 2020, la région a voté un supplément de 8 millions€ pour rattraper le retard résultant du covid. La participation de l'Etat représente 15% du budget total des phases 2 et 3.



6- Consolidation des télécoms, Convergence télécoms/médias Audiovisuel, Contenus, Coronavirus



Le groupe allemand vend son opérateur au Pays-Bas pour plus de 5 milliards€ ; en pleine offensive dans l'internet fixe, T Mobile Netherlands change de main.

Les Echos – 8/09/2021

DT va vendre son opérateur T-Mobile Netherlands à un consortium de fonds pour 5,1 milliards €. L'opération lui permet de dégager du cash pour en financer une autre : sa montée au capital dans T-Mobile US. Actuellement, Deutsche Telekom possède 75%, le reste appartenant au Suédois Télé 2.

Le rachat est réalisé par un consortium de fonds, composé du britannique Apax Partners et l'américain Warburg Pincus qui récupère l'opérateur néerlandais.

DT va percevoir 3,8 milliards €. T-Mobile Netherlands est valorisé à 8,7 fois son Ebitda ajusté après les loyers. Selon les analystes de Jefferies, ce prix montre l'intérêt des fonds pour les actifs télécoms. Objectif de DT : monter au capital dans T-Mobile US.

Entre juin 2020 et juin 2021 : CA de T-Mobile Netherlands = 2 milliards € et 582 millions € d'Ebitda seulement mais la filiale était très dynamique et agressive sur le marché lui permettant de détenir 42% du marché contre 25% en 2017 et de devenir numéro 1 en nombre de cartes SIM devant KPN ET VodafoneZiggo. S'agissant du fixe, l'opérateur avait avalé Thuis. A noter : se déployer sur le fixe était trop cher, DT a préféré vendre sa filiale pour profiter des hauts taux de valorisation et de l'intérêt des fonds.

Fusion TF1-M6 les feux passent au vert.

Le Figaro – 9/9/2021

17 mai 2021 : révélation du projet de fusion.

Situation en septembre 2021 :

Après le ministre de la Culture, Roch-Olivier Maistre, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel a donné son accord car selon lui face au triopole formé par Google, Facebook et Amazon qui ont concentré 70% des

ACSSED : Association des Cadres Supérieurs et Dirigeants

13, rue de Javel
75015 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99
Twitter : Acsed_Orange

email : acsed-orange@orange.fr
web : <http://www.acsed-orange.com>
Linkedin : <https://bit.ly/3rMwMpM>



recettes publicitaires numériques il s'agit de développer leur capacité d'investissement, de préserver une forme de souveraineté culturelle. Néanmoins, le CSA souligne l'importance de garder le « pluralisme ». Décision finale : elle sera du ressort de l'Autorité de la concurrence qui instruira le dossier et décidera de l'avenir du projet en répondant notamment à une question centrale : quel est le marché pertinent pour définir si le duo TF1-M6 sera ou non en position dominante ?

-Hypothèse 1 : le marché pertinent reste celui de la seule publicité télévisée (3 milliards € de CA dans ce cas TF1 et M6 détiendrait 70% de ce marché et serait en position dominante. Dans ce cas, l'opération serait refusée ou assortie de remèdes importants

-Hypothèse 2 : changement de la définition du marché pertinent en l'élargissant à la publicité digitale (search et display). Dans ce cas on arriverait à 11 milliards € et dans ce cas la détention par TF1 et M6 de la publicité serait de 20% loin d'une position dominante.

A noter : le CSA a étudié la pré notification de TF1 et M6 et s'apprête à lancer un questionnaire auprès de tous les acteurs du marché de l'audiovisuel.

SFR et Bouygues relancent la consolidation

Le Figaro – 21/09/2021

Altice rachète l'opérateur Coriolis Télécom pour 415 millions € et marque un point face à Bouygues Telecom

Les Echos – 21/09/2021

2 acteurs se sont lancés dans la stratégie de rachats de MVNO qui présente plusieurs intérêts pour eux :

-élargir la base de clients incrémentale ?

-rentabiliser les investissements dans les réseaux qui constituent des coûts fixes où des revenus variables sont associés.

- remplir les réseaux sans casser les prix

- racheter des MVNO clients de leurs concurrents : les appels des utilisateurs d'EIT transitaient par les réseaux d'Orange et de Bouygues, ceux de Pritel par celui d'Orange essentiellement et Coriolis utilisent ceux d'Orange et de SFR. A chaque rachat, la part de revenus provenant du wholesale d'Orange et SFR principalement baisse.

Quels sont les principaux achats ?

Bouygues Telecom :

Acquisition en 2019 de Kerim puis Neyyo

Acquisition en 2021 de l'opérateur mobile virtuel Euro Information Telecom (EIT) avec des marques commerciales : NRJ Mobile, Auchan Telecom, CIC Mobile et Crédit Mutuel Mobile. Cela équivaut à ajouter 2 millions de clients avec EIT.

Altice maison mère de SFR :

*rachat de Coriolis Telecom lancé il y a 30 ans par Pierre Bontemps (pas de successeur) pour 415 millions € et un versement différé de 117 millions €. Rachat de 500000 abonnés fixes et 30 000 clients professionnels.

* en bouclage : rachat de Pritel et Afone (ce dernier deviendra une filiale commune de Leclerc et SFR).

En 3 rachats SFR ajoute 1,5 million de clients sur son réseau.

Position d'Orange : volonté de ne pas jouer un rôle leader dans la consolidation du marché.

Position Free : se développer à l'étranger jusqu'à procéder à des rachats en France.

Position Arcep : cette vague de consolidation n'est pas une bonne nouvelle notamment sur les entreprises et notamment les PME qui doivent pouvoir se numériser et passer à la fibre à bon prix. L'Arcep va analyser l'impact du rachat de Coriolis sur la concurrence et proposer le cas échéant des remèdes. Comme dans le cas de SFR sur le dossier Covage qui sous la pression de Bruxelles avait conduit sa filiale à céder une partie de ses réseaux (les réseaux fibres dédiés aux entreprises) qu'elle avait racheté l'an passé pour 1 milliard €.



Iliad poursuit sa conquête de l'Europe en rachetant UPC Poland

Les Echos – 23/09/2021

Le Groupe de Xavier Niel reprend à Liberty Global le câblo opérateur UPC Poland pour 1,5 milliard € et cela un an après avoir mis la main sur Play le premier opérateur mobile du pays dans le cadre d'une OPA amicale à 2,2 milliards € (3,5 milliards dette comprise).

Désormais, Iliad devient le 2^{ème} opérateur polonais en termes de revenus (2 milliards) derrière Orange Polska (2,3 milliards).

Le rapprochement de Play-UPC est un nouvel exemple de convergence fixe mobile avec l'espoir de limiter le churn grâce à des offres couplées.

Avis d'un analyste : stratégie de Xavier Niel = stratégie d'internationalisation mais l'opération est un peu chère payée. Iliad achète UPC environ 9 fois l'Ebitda, alors que le multiple d'Iliad est plutôt autour de 7.



7-

Les géants du Net, Neutralité du Net



La chine resserre son étaiu sur les géants du numérique

Les Echos – 10/9/2021

Pékin a lancé une vaste campagne réglementaire ciblant les sociétés privées, notamment technologiques. Les géants du secteur dont Tencent et Netease doivent appliquer à la lettre. La règle limitant les jeux en ligne à 3h par semaine pour les mineurs mais aussi à rompre avec le seul objectif de faire du profit et à modifier les règles des Jeux qui peuvent créer une addiction.

À noter : Pékin a suspendu les autorisations de sortie de nouveaux jeux.

Principales décisions récentes : Régulation de la Fintech, des crypto monnaies, de l'e-commerce, Des jeux vidéo, des sociétés de VTC, des médias sociaux, de l'éducation en ligne, plateformes de location de logement, des introductions en bourse des sociétés chinoises aux États-Unis, des données, limitation de l'usage, des algorithmes. La liste s'allonge chaque jour.

Motivations de ces mesures :

-Le parti d'abord : le recadrage des géants du numérique s'inscrit dans cet objectif politique.

-la lutte contre les monopoles sachant que la loi anti-monopole de 2008 ne contenait quasiment aucune mesure applicable au numérique.

La Chine, qui vient de passer un milliard d'internautes, y a remédié en novembre 2020 avec de nouvelles directives spécifiques au géant technique.

Objectif = mettre fin aux abus de position dominante et aux pratiques anticoncurrentielles. Alibaba a été la première victime de cette réglementation. Avec une amende record de 2,8 milliards de dollars. 3 jours après. 34 entreprises technologiques. Ont eu un rappel. Par le régulateur ? Afin de rectifier les pratiques antitrust.

-Les données ont été classées officiellement en 2020 comme un facteur de production au même titre que le travail, le capital, le foncier et la technologie.

À noter : plusieurs mesures prises récemment pour renforcer la sécurité des données en Chine et leur contrôle mais aussi pour définir un cadre favorisant le développement d'un marché des données.

La loi sur la sécurité des données est entrée en vigueur le 1 septembre 2021 interdisant le transfert de données à l'étranger si cela porte atteinte à la sécurité nationale.

3 jours après la publication de ce cette loi : Didi a été retiré des App Store des smartphones pour un impératif de sécurité nationale de l'administration chinoise du cyberspace qui l'a accusé d'avoir collecté illégalement des données personnelles de ses utilisateurs.

ACSSED : Association des Cadres Supérieurs et Dirigeants

13, rue de Javel
75015 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99
Twitter : Acsed_Orange

email : acsed-orange@orange.fr
web : <http://www.acsed-orange.com>
Linkedin : <https://bit.ly/3rMwMpM>



-Garantir la prospérité commune et lutter contre les dérives du capitalisme.

L'introduction en bourse d'Ant Group promise comme la plus grande au monde a été annulée.

De nouvelles règles empêchent les jeunes de passer trop de temps à jouer en ligne et trop d'argent à promouvoir leurs idoles.

Le gouvernement souhaite agir en faveur de la fécondité pour avoir une jeunesse nombreuse et bien formée. Pour soutenir ces objectifs plus larges de compétitivité nationale, cela passe par une surveillance renforcée des citoyens.

Apple présente ses nouveaux iPhone 13, un modèle au succès assuré par la 5G

Le Figaro 15/9/2021

Depuis le lancement de son premier smartphone en 2007, Apple a beaucoup évolué mais l'iPhone reste le fer de lance de sa stratégie et représente la moitié de son CA.

Ventes : 200 millions de tel dans le monde et une part de marché de l'ordre de 15%. En France, elle dépasse 20%.

Les iPhone 13 devraient s'inscrire dans ce trend. Il est prévu 4 versions : mini, Pro et Pro max (très proche de l'iPhone 12 avec intégration de la 5G). Prix inchangé : de 809€ à 1259€ pour l'iPhone 13 Pro max.

Améliorations de l'iPhone 13 : capacité d'images, vidéos,

L'accumulation d'autres produits génère 130 milliards dont :

* iPad et iPad mini (avec deux nouvelles tablettes) = 51 milliards \$.

* Ecouteurs sans fil (AirPods) montres et enceintes connectées = 30 milliards \$

Cette accumulation relève de la volonté d'Apple de se développer dans des domaines à très forte croissance : la maison connectée et surtout la santé.

*abonnements à du coaching sportif, des conseils, abonnement à des services de la marque comme Music, iCloud, Apple TV et depuis 2020 Fitness, des commissions encaissées par Apple sur une partie des transactions réalisées dans son magasin d'applications. Ces services = 57 milliards\$

Autre piste de développement d'Apple : la réalité augmentée.



8- Business : données économiques, chiffres clefs, perspectives et stratégie du secteur



High-Tech&Media Télécoms : les 5 défis de la rentrée

Les Echos – 6/9/2021

Les 5 défis sont :

1) Rallier les Français à la 5G

A la suite du lancement de la 5G en 2020, les opérateurs doivent conquérir les villes écologistes.

A ce jour, la France compte 29000 sites 5G. Environ 18000 sont opérationnels selon l'ANFR.

Ni la Secrétaire générale de Bouygues Telecom Liza Bellulo ou Fabienne Dulac pour Orange ne s'inquiètent du déploiement.

2) Résorber les zones blanches mobiles

Selon le gouvernement, ce new deal devrait permettre de mettre fin aux zones blanches et à la fracture numérique. La résorption des zones blanches commence à produire ses premiers effets car il faut entre 18 et 24 mois pour ériger un nouveau pylône de téléphonie compte tenu des contraintes administratives.

Le nombre de sites 4G est passé de 33000 à 50000 actuellement. Tous les opérateurs couvrent plus de 98% de la population et 89% du territoire. La puissance du signal est passée de 30 à 50 Mb/S en moyenne. Sur 3000 emplacements désignés par les autorités aux opérateurs, un tiers est entré en service.

3) Enclencher le retrait du vieux réseau cuivre

A l'automne 2021, Orange doit présenter son programme de décommissionnement qui doit s'étaler jusqu'à 2030. 22 millions de ligne cuivre sont encore actives en France. Un million de câbles est à retirer dans les chambres souterraines ou du haut des 15 millions de poteaux téléphoniques. Après une expérimentation de retrait dans les Yvelines en 2020 (succès), Orange prévoit 3 autres tests ces prochains mois, dont un à la Réunion. L'Arcep et Orange devra se pencher sur l'accroissement des coûts du maintien du cuivre compte tenu du nombre d'utilisateurs en baisse. Orange espère obtenir du régulateur l'autorisation d'augmenter son tarif de dégroupage auquel il loue les lignes aux autres opérateurs pour éviter de porter seul le fardeau. La réponse est attendue début 2022.

4) Fibrer les campagnes

L'objectif présidentiel de fournir le très haut débit à tous les Français fin 2022, dont 80% en fibre optique devrait être atteint largement. Le défi est de déployer les lignes à la campagne. Pour la première fois, le nombre de lignes déployées à la campagne (4 millions) va être supérieur à celui des villes (2,5 millions). Le télétravail a modifié les habitudes de connexion depuis la crise sanitaire.

5) Pour Free : quitter la bourse

ACSSED : Association des Cadres Supérieurs et Dirigeants

13, rue de Javel
75015 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99
Twitter : Acsed_Orange

email : acsed-orange@orange.fr
web : <http://www.acsed-orange.com>
Linkedin : <https://bit.ly/3rMwMpM>



Illiad sera le 2^{ème} groupe après Altice à quitter la bourse. Il faut souligner la désaffection de la bourse dont sont victimes les Telcos sauf peut-être DT dû à son implantation aux USA.

Le fait de placer les infrastructures dans des sociétés dédiées et en les cotant en bourse permet à des groupes de valoriser leurs actifs différemment. Orange a isolé certaines activités comme la cybersécurité, les tours ou encore l'Afrique et pourrait en faire de même. Le tout est de prendre les décisions.

Le private equity fait main basse sur les télécoms

L'Agefi Quotidien – 9/9/2021

Plusieurs opérations :

Rachat de T-Mobile Pays bas par les fonds Warburg Pincus et Apax pour 5,1 milliards €

Rachat de l'espagnol MasMovil par le trio KKR Providence Cinven qui est lui-même en train d'acheter Euskatel.

Rachat du britannique TalTalk par le fonds Tosca

Rachat de l'allemand TeleColombus par Morgan Stanley Infrastructure Partners.

Rachat en cours de Illiad par Xavier Niel

Rachat Altice Europe par Patrick Drahi.

A contrario les opérateurs seraient victimes d'un phénomène de désynchronisation entre leur modèle économique et les logiques financières. Tandis que les fonds ont des ressources et taux bas.

Xavier Niel et Patrick Drahi n'ont pas sorti leurs entreprises respectives de la Bourse en engageant une partie de leur fortune personnelle.

A noter : aucune grosse opération d'un fonds est à exclure.

Opérateurs historiques et souveraineté : La barrière de la taille ne paraît plus infranchissable. Les opérateurs qui vendent leurs filiales l'ont découvert. Ainsi pour la première fois l'Espagnol Cellnex (rachat de toutes les tours à vendre en Europe) vaut plus que l'opérateur Vodafone (40 milliards au lieu de 39).



9-

Tendance des marchés financiers, Bourse, Gouvernance, Actionnariat, Orange

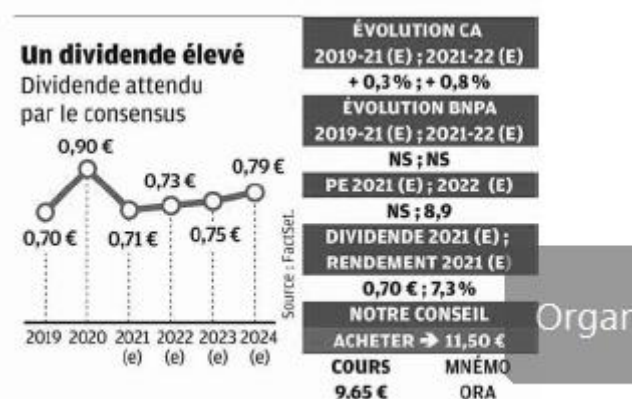


Orange doit toujours convaincre

Investir – 4/09/2021

Orange doit toujours convaincre pour 2 raisons principales :

- difficultés à convaincre les investisseurs sur sa capacité à croître en France et Espagne
- plus petits ratios de valorisation du secteur (PE 2022, VE/Ebit et VE/Ebida) selon FactSet.



- Orange va céder environ 1% de plus de son capital aux salariés du groupe, notamment ceux d'Afrique

Agenceecofin.com - 16/9/2021

Annonce le 15/09/2021 d'une nouvelle ouverture du capital d'Orange à ses salariés notamment ceux d'Afrique

Opération Together 2021 portant sur 1% du capital qui tourne sur un plafond maximum de souscriptions d'une valeur de 260 millions €, réalisée par une cession d'actions existantes qui seront rachetées préalablement par Orange dans le cadre de son programme de rachat.

C'est le 12^{ème} programme d'actionnariat salariés ; il aura lieu entre le 17 sept au 1^{er} déc.

Annonce prix de souscription : le 3 novembre et pas supérieur à 24 € et les actions seront disponibles le 1/6/2026.

Selon S Richard « Together 2021 constitue une nouvelle étape pour atteindre l'objectif de 10% d'actionnariat salarié à terme et associé toujours plus étroitement les salariés à l'évolution du Groupe et à ses perspectives ».

Au 30/6/2021, 80% des salariés du groupe (et 88% en France) sont actionnaires d'Orange. Les salariés ou anciens salariés actionnaires détenaient 6,50% du capital et près de 10% des droits de vote.

-OVH lance son introduction en bourse

Le Monde – 21/09/2021

D'ici à la fin 2021, OVHcloud (informatique dématérialisée) a annoncé le 20 septembre 2021 faire son entrée sur la place d'Euronext Paris car son document d'enregistrement a été accepté. Cela va lui permettre d'émettre des actions nouvelles en réalisant une augmentation de capital jusqu'à 400 millions €.

A noter : la dernière et seule levée date de 2016 pour 250 millions €.

Projet :

Nombre d'actions créées inconnu à ce jour

Les actionnaires actuels vont mettre sur le marché une partie de leurs titres.

Octabe Klabla, le fondateur d'OVH et sa famille détenant 80% des titres vont rester majoritaires.

Situation actuelle :

Face aux géants américains Amazon, Microsoft et Google, OVH s'est imposé comme le seul acteur européen avec 1,6 millions de clients dans plus de 140 pays et a réalisé en 2020 632 millions de CA.

A noter : OVH espère que l'incendie de Strasbourg en mars ayant entraîné une mauvaise publicité ne va pas handicaper son introduction en Bourse.

- Orange lance sa nouvelle marque « Hey ! » pour bousculer le low-cost

La Libre – 24/09/2021

Le CEO d'Orange Belgium, Xavier Pichon souhaite renforcer la présence d'Orange sur les offres « convergentes » et familiales et attaquer le segment low cost mobile avec « Hey ! ».

L'opérateur se veut très compétitif, 100% digital et indépendante par rapport à Orange. Il n'y a pas de service client physique et l'accès au produit se fait par le site web heytelecom.be.

<https://www.heytelecom.be/nl>

Un objectif = ne pas brouiller le message avec la marque Orange.

L'offre commence à 7€ par mois pour 1GB de données, 60 minutes d'appel et 500 sms. La seconde est à 15€ pour 10GB, 200 minutes et SMS illimités. La dernière à 25€ par mois pour 40GB, appels et sms illimités.

Cette stratégie a pour objectif de fermer la porte à un 4^{ème} opérateur en Belgique.

Pourquoi certains opérateurs télécoms choisissent de se retirer de la bourse

ACSSED : Association des Cadres Supérieurs et Dirigeants

13, rue de Javel
75015 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45

Télécopie : 01 45 86 85 99

Twitter : Acsed_Orange

email : acsed-orange@orange.fr

web : <http://www.acsed-orange.com>

Linkedin : <https://bit.ly/3rMwMpM>



Le Monde – 24/9/2021

4 opérateurs ont quitté la bourse :

- groupe Altice de Patrick Drahi propriétaire de SFR a quitté la bourse d'Amsterdam en janvier 2021
- l'espagnol Masmovil
- le britannique TalkTalk
- l'offre publique d'achat simplifiée (OPA) lancée par son fondateur à titre personnel sur le groupe illiad maison mère de l'opérateur Free. A noter : Xavier Niel a proposé une prime de 61% pour convaincre ses actionnaires de lui céder leurs actions.

Certitude :

Le cours de bourses de la plupart des opérateurs européens est en baisse depuis 5 ans.

Déclaratif des dirigeants européens en privé :

- le thermomètre boursier est cassé et ne reflète pas la réalité financière des opérateurs.
- ceux qui sont sortis disent que cela donne de la souplesse pour embaucher, se développer à l'étranger, se soustraire aux contraintes des entreprises cotées et aux réunions avec les analystes financiers.

Selon Laurent Benzoni, professeur d'économie à l'université Panthéon Assas et associé fondateur du cabinet Tera Consultants : dans le cas d'Altice et d'Illiad par exemple, les télécoms son un actif majeur de la holding et donne une capacité plus forte d'emprunts au propriétaire. En sortant de la bourse, la stratégie des propriétaires est de se financer par l'emprunt ou l'émission d'obligations.

Selon Jean Michel Salvador, analyste financier au cabinet Alpha Value, la bourse n'aime pas les dépenses d'investissements trop importantes qui ponctionnent les revenus disponibles pour verser des dividendes. Ceux qui sortent actuellement auront toujours la possibilité de revenir. Côté mobile, les opérateurs déploient la 5G, ceux qui sortent de la bourse évoquent l'argument de la baisse de facture que ne permet pas la bourse trop contraignante. La bourse et ses analystes constituent une épée de Damoclès. Or, il est possible de se financer en dehors de celle-ci à des taux très bas.



10 -
RSE,
Communication
RH/Nominations
Innovations
managériales
Environnement



Surdit , aphasie : l'accès au service des opérateurs reste difficile dans des délais raisonnables
Nextinpack.com

Depuis 2018 : les opérateurs ont l'obligation de proposer « Une offre de services de communications électroniques accessible aux personnes sourdes, malentendantes, sourdaveubles et aphasiques permettant d'émettre et de recevoir des appels téléphoniques. L'Arcep publie régulièrement un bilan sur ce service. Dès le premier état des lieux l'Arcep signalait des problèmes sur certains indicateurs de qualité comme les délais de prise en charge et la disponibilité du service inférieurs aux seuils exigés.

L'utilisation des services de communications accessibles aux personnes sourdes ou malentendantes est en hausse trimestre après trimestre mais certains indicateurs de qualité sont toujours en dessous des attentes.

Le service est accessible pour les clients de nombreux opérateurs : Bouygues Telecom (et Euro Information Telecom), Free, La Poste Mobile, Outremer Telecom, Orange (y compris Caraïbes), SFR (et SRR). Depuis le début de l'année deux nouveaux opérateurs sont intégrés dans le rapport : Coriolis et Digicel Antilles Françaises-Guyane.

La langue des signes française (LSF) est largement en tête des utilisations. Au 2nd trimestre plus de 1200 heures de conversation ont été enregistrées (majorité en LSF 1144H). Les conversations en TTH (Transcription Textuelle assistée par un Humain augmente pour arriver à 36h (+39,6%).

La prise en charge des sourdaveugles débute tandis que celle des personnes aphasiques se fait attendre. La Langue Parlée Complétée (LPC) revient au niveau des trimestres antérieurs au précédent à savoir moins de 4h (5h au premier trimestre) Enfin la TTA (Transcription Textuelle Automatisée) descend très légèrement à près de 80 heures.

S'agissant des indicateurs de performance avec les taux de prise en charge des demandes en moins de trois minutes les résultats étaient catastrophiques en raison des incertitudes de la demande des utilisateurs et de la disponibilité des opérateurs relais. L'Arcep opte pour un seuil à 70% pour toutes les modalités de traitement.

ACSED : Association des Cadres Supérieurs et Dirigeants

13, rue de Javel
75015 Paris / France

Téléphone : 01 45 86 07 45
Télécopie : 01 45 86 85 99
Twitter : Acсед_Orange

email : acsed-orange@orange.fr
web : <http://www.acsed-orange.com>
Linkedin : <https://bit.ly/3rMwMpM>



A noter : le taux pour la LSF était de 22 à 36% avec une progression sur ce trimestre à 42%.
S'agissant d'un autre indicateur : réponse en moins de 30 secondes : on tombe à 25% en LSF et des taux plus élevés pour la LPC (67%) et 79% pour le TTH.
Le taux d'abandon avant la prise en charge baisse sur la LSF pour arriver à 17% contre 39% il y a un an.
A noter : le taux d'abandon sur la LPC et la TTH est en revanche en hausse +7 et +3 ;

Les utilisateurs sont globalement satisfaits. Le service est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et plus chargé entre 9h30 et 12h, puis entre 14h et 15h30 avec une pointe jusqu'à 17h le mardi.

Dès octobre, il y aura des horaires élargis avec une fermeture du service le soir à 21h et une ouverture le samedi entre 8h30 et 13h. Une ouverture 24/7 est prévue en 2026 ;
A noter : la FFTelecom a choisi Roger Voice ; Free a son propre relais téléphonique.

Autre source Fédération française des télécoms [Les appels téléphoniques accessibles aux personnes sourdaveugles · FFTélécoms \(fftelecoms.org\)](#)

Environnement : Vers un chargeur universel d'ici 2021

Le Parisien – 22/9/2021

Une directive européenne qui sera présentée le 23 septembre prévoit d'imposer aux fabricants de téléphones et autres appareils téléphoniques un chargeur unique et interopérable.

Si cette directive est adoptée tous les smartphones, mais aussi les tablettes, les casques audios et les enceintes musicales seront dotées d'un port USB-C. Les chargeurs seront interchangeables.

Un fabricant pourra garder sa connectique mais devra fournir un deuxième port permettant de brancher un câble USB-C. Il s'agit de répondre à la volonté de la Commission de réduire l'impact carbone des fabricants de smartphone et autres appareils électroniques (Pacte vert appelé aussi Green Deal). Pour aller plus loin, le texte doit également imposer aux fabricants de ne plus systématiquement fournir de chargeur à l'achat d'un smartphone.

Apple (avec port lighting sur iPhone) considère que cette mesure est un frein à l'innovation. A noter : Apple équipe déjà ses iPad Pro d'une connectique USB-C avec un chargeur fourni. Il n'y aura pas de problème si la directive est adoptée mais cela se traduirait par une baisse de revenus facturés à tous les fabricants d'accessoires sachant qu'une licence annuelle peut coûter autour de 500 000 euros.

Une adoption finale du texte devrait être au premier semestre 2022.

L'actionnariat salarié ignore la crise sanitaire

Gestion sociale – 23/9/2021

Annonces récentes de plusieurs grands groupes en septembre : Orange, Atos, Veolia, Axa, Valeo et Capgemini de nouvelles opérations d'association du personnel à leur tour de table.

Les collaborateurs d'Orange peuvent réserver des titres avec un abondement de 30% en plus d'une possibilité d'abondement de 400€. Les retraités ont également 30% ; Il y a une possibilité de paiement des actions jusqu'à 4 fois sans frais avec cette opération appelée en interne Together 2021 : 260M€ ;

Atos, a fait un plan Share 2021 dans la limite de 2% du capital social et 25% de rabais et l'existence d'un abondement de 60€ (équivalent à la valeur de 2 actions).

Veolia propose une offre sécurisée avec effet de levier. Dans ce cas, le souscripteur a un abondement dans la limite de 300€, une garantie de son investissement total, abondement compris, additionné d'un multiple de l'éventuelle hausse du cours de l'action Veolia Environnement.



De même Axa via son Shareplan 2021 garantit l'intégralité de l'apport investi avec effet de levier, en échange d'une remise de 6,75% au lieu de 20% dans la formule classique.

Il faut attendre la fin des opérations pour mesurer l'appétence des salariés mais selon le baromètre d'Equalis Capital le virus de l'actionnariat salarié fait aussi rage dans les entreprises intermédiaires (ETI) non cotées.

